

Candidature à un bonus au diplôme

Bonus Responsable associatif

L/M

2025-2026

NOM (en majuscule) : Prénom (en majuscule): Année d'études : ☐ L2 ☐ L3 ☐ M1 ☐ M2 Diplôme suivi : UFR : Département : Adresse email : Adresse postale :	Numéro d'étudiant(e) : Téléphone (portable) :
---	--

ASSOCIATION

Nom de l'association :
Objet de l'association :
Mail de l'association :
Nom du/de la président·e d'association :
Coordonnées (mail et téléphone) du/de la président·e d'association :

CONTRAT PÉDAGOGIQUE à remplir par l'étudiant(e)	AVIS DE L'ASSOCIATION à remplir par le/la président·e d'association
Je soussigné(e), _____ fait une demande de bonus au diplôme « Responsable associatif » pour l'année universitaire 2025-2026.	Je soussigné(e), _____ <u>président·e de l'association</u> certifie que l'étudiant·e est bien membre de l'association en tant que.....
Fait à Nanterre, le Signature:	Fait à Nanterre, le Signature :

AVIS DE L'ACA ²	
☐	Etudiant(e) autorisé(e) à s'inscrire pédagogiquement dans le bonus au diplôme ci-dessous : ☐ Responsable associatif
☐	Etudiant(e) NON autorisé(e) à s'inscrire pédagogiquement dans ce bonus au diplôme. <u>Motif :</u>
Fait à Nanterre, le :	Tampon ACA ² (indispensable pour l'inscription)

Candidature au bonus au diplôme

MODULES DE FORMATION DE L'ACA² SUIVIS DURANT L'ANNÉE 2025-2026 :

Pour rappel pour valider votre bonus, vous devez avoir suivi un minimum de quatre modules de formation de l'ACA² dans l'année. Seuls les modules listés ci-après entrent dans le cadre du bonus au diplôme.

Informations détaillées et inscriptions (dans la limite des places disponibles) sur le site internet aca2.parisnanterre.fr
rubrique Associations / Accompagnement / Les formations aux associations

SEMESTRE 1 :

Jeudi 11 septembre 2025 :

- ☐ Atelier 1 : Promouvoir la prévention, la santé et la réduction des risques en milieu festif
- ☐ Atelier 2 : Prévenir les VSS dans les soirées étudiantes

Mercredi 19 novembre 2025 :

- ☐ Agir contre les VSS (niveau 1)
- ☐ Agir contre les discriminations racistes
- ☐ Agir contre les VSS : retour sur pratiques

Vendredi 21 novembre 2025 :

- ☐ Le fonctionnement d'une association
- ☐ Droit et obligations juridiques
- ☐ Trésorerie et gestion de budget
- ☐ Gestion de projet
- ☐ Gestion d'équipe et gestion des conflits

Vendredi 12 décembre 2025 :

- ☐ Négocier ses contrats
- ☐ Recruter et animer une équipe de bénévoles
- ☐ Organiser un événement écoresponsable
- ☐ Recherche de financements
- ☐ Comment construire son plan de communication

- ☐ Promouvoir la prévention, la santé et la réduction des risques en milieu festif

SEMESTRE 2 :

Mercredi 28 janvier 2026 :

- ☐ Agir contre les VSS (niveau 1)

Vendredi 30 janvier 2026 :

- ☐ RSO dans mon asso
- ☐ Gestion des conflits
- ☐ Gestion de projet inter associatif
- ☐ Organiser sa passation
- ☐ Identifier et valoriser ses compétences associatives

MOTIVATION / PROJET :

Votre candidature est individuelle, aussi l'accent doit être mis sur VOS activités et non l'ensemble des actions de l'association.

Quels ont été votre rôle, vos missions et vos responsabilités dans l'association en 2025-2026 ?

Dans le cadre de vos missions dans l'association, quels projets avez-vous mené en 2025-2026 ? Quels ont été vos objectifs, à votre poste, pour le développement de l'association ?

Quels ont été les objectifs et les bénéfices attendus en termes de connaissances et compétences acquises au sein de votre association en 2025-2026 ?

DÉPÔT DU DOSSIER :

1/ L'inscription au bonus au diplôme est **définitive**.

2/ Vous devez compléter le dossier de candidature ci-dessus **obligatoirement de façon dactylographiée**, et le transmettre à l'ACA², **entre le 29 janvier et le 06 février 2026 inclus :**

- ⊗ **en l'envoyant par voie électronique** à : animation-campus@aca2.parisnanterre.fr
- ⊗ **ou en le déposant à l'accueil de l'ACA² au bureau R28 du bâtiment Ricœur** dans une enveloppe précisant « Candidature au bonus au diplôme Responsable associatif »

Vous recevrez un premier accusé de réception de votre candidature dans les 48h suivantes, puis une réponse par voie électronique dans les semaines suivantes.

Aucun dossier reçu hors délai (y compris pour des raisons de bug informatique) ne sera recevable, veuillez à vérifier auprès de l'ACA² la bonne réception de votre dossier avant la date limite.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter le pôle Animation du Campus et Associations : animation-campus@aca2.parisnanterre.fr